

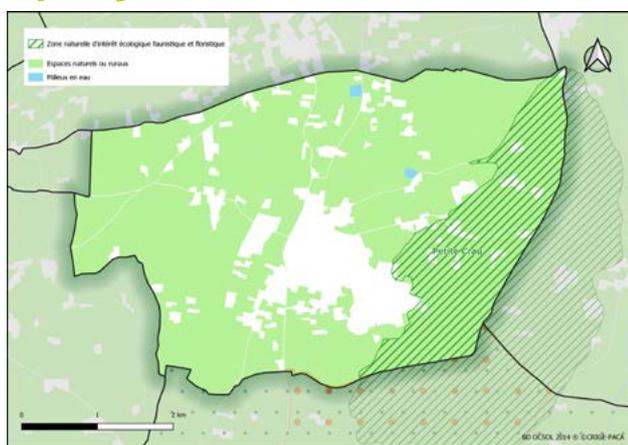


Portrait de la biodiversité

Eyragues



<Sans lien d'intersection> © <Sans lien d'intersection>  

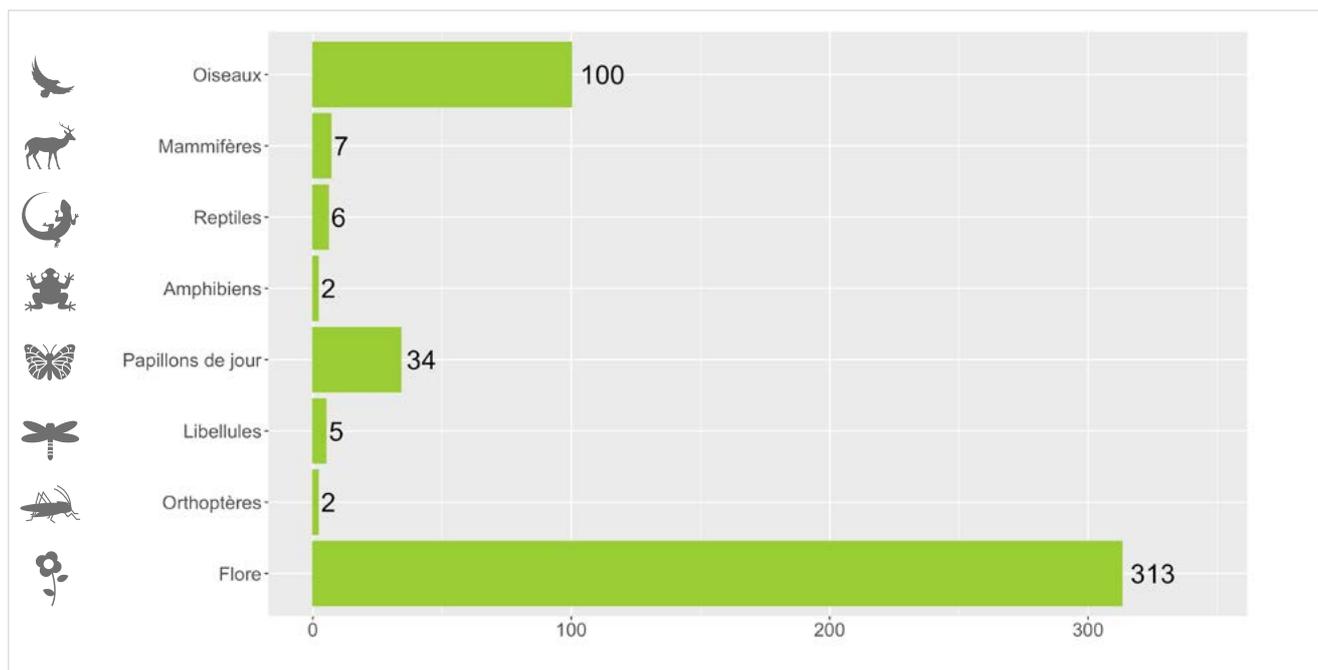


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

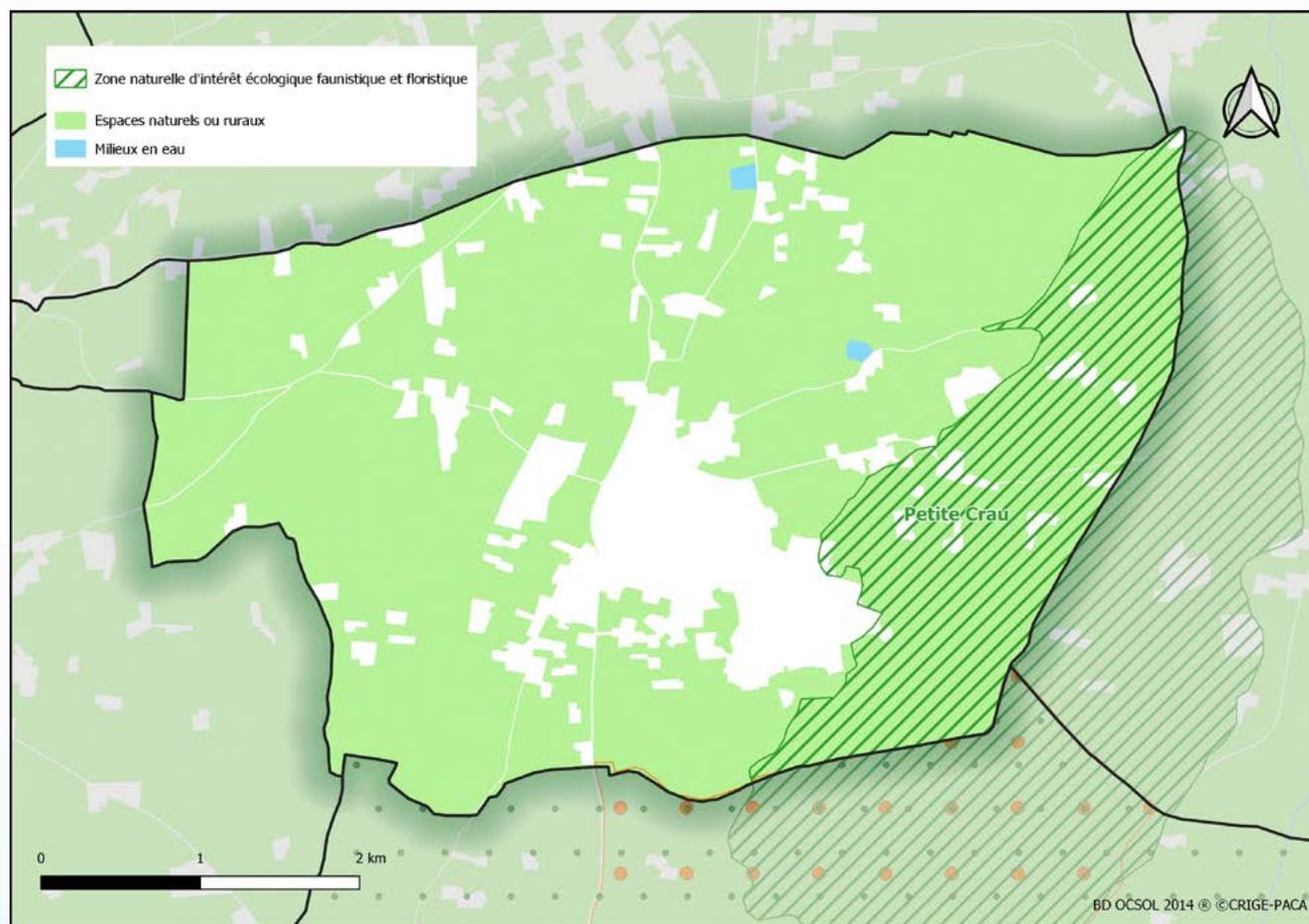
483 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Eyragues, soit 5% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 96 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 109 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Eyragues (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Eyragues

D'une superficie de 21 km² dont 20 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune d'Eyragues est composée à 83 % d'espaces naturels et ruraux.

La commune est située dans les **plaines agricoles rhodano-duranciennes** dont les paysages sont caractérisés par la présence de grandes cultures intensives, de maraichages et de vergers. L'originalité de ces plaines réside dans leur caractère frais et humide maintenu en été grâce aux terres irriguées et ciselées de canaux. Localement, quelques petits massifs calcaires plus secs sont cultivés de façon extensive en mosaïque avec des garrigues, des pinèdes ou des chênaies vertes. La majorité des haies sont rectilignes et constituées de cyprès servant de brise vent mais à faible intérêt pour la biodiversité. Cependant, quelques haies à essences diversifiées, avec présence de vieux arbres creux, permettent l'accueil d'espèces cavicoles. Ponctuellement, le paysage est marqué par des milieux très secs qui sont d'anciens coussouls plus ou moins dégradés (petite **Crau** de Saint-Rémy-de-Provence, d'Eyragues, et de Noves) où les oiseaux des cortèges agricoles peuvent être observés. Dans la plaine, un réseau constitué de canaux, d'affluents et de sous-affluents du **Rhône**, bénéficie aux espèces aquatiques communes. Des concentrations particulièrement importantes d'Anguilles d'Europe sont à mentionner sur la rivière de l'Anguillon qui constituerait depuis longtemps un axe de migration pour cette espèce en danger critique d'extinction.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.



Des espèces de faune et de flore à observer

© Aurélien AUDEVARD



Moineau friquet

P **LR**

Associé aux milieux ruraux, le Moineau friquet niche dans les cavités de vieux arbres et les trous de mur. Beaucoup moins répandue que son cousin, le Moineau domestique, l'espèce est en très fort déclin dans les régions où la modification des pratiques agricoles est mise en cause.

© André SIMON



Rollier d'Europe

P

Le Rollier d'Europe affectionne les paysages ouverts à semi-ouverts de zone agricole, riches en insectes de grosse taille dont il se nourrit. Les pontes sont déposées généralement dans une cavité d'arbre comme d'anciennes loges de Pic vert.

© Aurélien AUDEVARD



Écureuil roux

P

Si l'Écureuil roux peut se rencontrer dans tous les milieux boisés, ce sont les forêts mixtes, où les ressources sont plus diversifiées, qui lui sont le plus favorables. Protégé en France, sa principale menace est la circulation automobile. L'installation d'un écuroduc à palan (une corde lestée tendue entre deux arbres) permet de limiter cette mortalité.

© Nicolas FUENTO



Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.

© Maxime RAYNAL CC BY 2.0



Criquet printanier

Ce petit criquet mesure environ 2 cm. Il s'identifie aisément à sa tête conique et à ses antennes épaisses. Les mâles sont le plus souvent gris alors que les femelles, qui portent généralement une bande claire de l'arrière des yeux jusqu'à la base des fémurs, peuvent aussi se rencontrer dans une coloration verte ou beige. Le criquet printanier est largement distribué de l'Europe méridionale jusqu'à l'Asie de l'ouest. En France, il n'est présent que sur la frange littorale méditerranéenne.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

